

Vendredi 14 septembre 2007

Lancement de l'exposition sur les 200 ans du cadastre et des journées du patrimoine

Intervention de Maurice LEROY
Député de Loir-et-Cher
Président du conseil général

Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,
Madame la directrice des Archives départementales,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons aujourd'hui le plaisir d'inaugurer une exposition réalisée à l'occasion des Journées du patrimoine. La première de ces journées tombe exactement le jour du 200^e anniversaire de la loi instaurant le cadastre. La direction des Archives départementales conservant le cadastre napoléonien, l'occasion était belle de réunir ces deux manifestations.

Les Archives départementales sont devenues un service du conseil général depuis les lois de décentralisation de 1983, mais le Conseil général les finançait depuis 1838. Elles ont vocation à collecter, conserver, classer et communiquer au public les archives produites par les administrations du département, que les documents proviennent des services du conseil général, de ceux de l'État, ou des communes de moins de 2 000 habitants.

C'est donc tout naturellement que les Archives départementales ont accueilli en 1992 et 2005, en provenance des services fonciers, les planches du cadastre dit napoléonien.

Mais on y trouve également :
tous les documents intermédiaires et préparatoires ayant servi à l'élaboration du cadastre napoléonien,
- les cadastres du XX^e siècle (jusqu'aux années 1980),
- les matrices de 1808 à 1978 puis les microfiches des comptes cadastraux de 1979 à 1992,
- un ensemble de cartes et plans permettant de localiser certaines propriétés depuis le XVII^e siècle parfois.

Ce sont certains de ces documents que vous avez pu admirer lors de la visite de l'exposition.

Depuis 2005, des crédits exceptionnels ont été votés par le conseil général pour permettre la restauration et la numérisation des plans du cadastre napoléonien :

Restauration, pour préserver des documents originaux de grands formats (entre 55 et 70 cm pour la largeur et entre 80 et 107 cm pour la longueur) qui ont souffert d'une utilisation quotidienne dans les bureaux du service du cadastre et d'une consultation intensive par le public des Archives

Numérisation pour permettre au public une consultation qui se fasse uniquement par l'intermédiaire des images numérisées.

126 000 euros ont été ainsi investis de 2005 à 2008.

Aujourd'hui, toutes les communes ne sont pas encore disponibles à la consultation. On peut consulter sur écran (et obtenir reproduction) des plans de l'arrondissement de Vendôme et de l'arrondissement de Blois (d'Angé à Moisy).

Nous achèverons l'arrondissement de Blois cette année, et la restauration et la numérisation des plans de l'arrondissement de Romorantin auront lieu en 2008, de telle façon qu'au 2e semestre 2008, toutes les communes seront disponibles à la consultation sur écran.

L'exposition inaugurée aujourd'hui a pris pour cadre les Journées européennes du patrimoine.

Vous pourrez donc demain et après-demain prolonger sa découverte par des visites guidées du bâtiment pour y découvrir le plus ancien document écrit en Loir-et-Cher, et beaucoup des richesses des Archives départementales de 903 à aujourd'hui, puisque les archives continuent à recevoir des documents.

La participation du conseil général aux journées européennes du patrimoine est également marquée par l'ouverture de l'Hôtel du département tout au long du week-end.

Ce sera l'occasion de voir ou revoir l'exposition sur les mairies-écoles de la IIIe république, réalisée par les Archives départementales avec l'aide du CAUE, visible jusqu'au 21 septembre. Ce sera également l'occasion de découvrir les bâtiments historiques, emblématiques de la réappropriation d'un édifice religieux pour une fonction civile.

Chose plus rare pour ces journées du patrimoine, tout du moins en France, elles mettront en valeur notre patrimoine contemporain et paysager avec la présentation par leurs concepteurs de l'extension de l'Hôtel du département et de son aménagement paysager datant de 2003.

Le comédien-guide Jérôme Poulain connu pour ses frasques, complètera exceptionnellement l'équipe des guides et donnera certainement un ton plus « décalé » à ces visites. Il est déjà venu en repérage pour la préparation de son circuit de visite et je crains que mon bureau, qui sera ouvert aux visiteurs, ne l'intéresse tout particulièrement.

J'invite donc tous les Loir-et-Chériens à venir visiter notre patrimoine et je leur souhaite de passer un excellent week-end.